



---

**Rapport de situation sur le plan d'action régional pour la mise en œuvre de  
la feuille de route pour une action mondiale renforcée face aux  
effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé**

## **Introduction**

1. En mai 2015, la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA68.8 dans laquelle le Directeur général était prié, entre autres choses, de soumettre à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé une feuille de route pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé. La feuille de route adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016 est conçue comme un outil devant permettre au secteur de la santé d'assumer un rôle de premier plan pour sensibiliser à la fois aux répercussions de la pollution de l'air sur la santé et aux possibilités offertes en matière de santé publique.

2. La pollution de l'air est l'une des principales causes de maladies et de décès évitables partout dans le monde et dans la Région de la Méditerranée orientale. En 2016, l'OMS a estimé que 36 % des décès dus au cancer du poumon, 35 % des décès dus à une bronchopneumopathie chronique obstructive, 34 % des décès dus à un accident vasculaire cérébral, et 27 % des décès dus à une cardiopathie sont imputables à la pollution de l'air. Ces pourcentages représentent plus de 250 000 décès par an dus à l'exposition à la pollution de l'air ambiant (extérieur) ; environ 200 000 décès par an dus à l'exposition à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, et environ 43 000 décès par an dus au tabagisme passif.

3. Les niveaux de pollution de l'air intérieur et extérieur sont très élevés dans de nombreux pays de la Région. La base de données mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air ambiant en milieu urbain (mise à jour en 2016) montre que les niveaux de pollution de l'air due aux particules dans la Région ont été les plus élevés au monde au cours de la période 2008-2015. Le nombre d'études limité disponibles sur le sujet indiquent qu'au moins la moitié de la pollution de l'air de la Région provient de causes naturelles telles que le sable, la poussière et le sel marin, et que le reste est généré par les activités humaines, notamment les transports et l'industrie.

4. Dans certains pays, l'utilisation de combustibles « non propres » tels que les combustibles solides et le kérosène, pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage, est une source majeure de pollution de l'air à l'intérieur des habitations. Les données régionales sur l'utilisation des combustibles tels que le kérosène à l'intérieur des habitations sont limitées. Plus d'un tiers des habitants de la Région sont exposés au tabagisme passif, autre source majeure de pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

5. En octobre 2016, le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a adopté la résolution EM/RC63/R.1 dans laquelle il demandait à l'OMS de soumettre un plan d'action reposant sur des bases factuelles

pour la mise en œuvre régionale de la feuille de route mondiale visant à s'attaquer aux conséquences négatives de la pollution de l'air intérieur et extérieur sur la santé, lors de la soixante-quatrième session du Comité régional.

6. Le plan d'action régional pour la mise en œuvre de la feuille de route pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé est présenté à l'Annexe 1.

## **Vue d'ensemble du plan d'action régional**

7. Le plan d'action régional pour la mise en œuvre de la feuille de route a été élaboré par le Centre régional de l'OMS pour les activités d'hygiène de l'environnement, en collaboration avec des partenaires. Il a été examiné et finalisé lors d'une consultation à Amman (Jordanie), les 24 et 25 mai 2017, à laquelle ont participé des experts internationaux et régionaux des secteurs de la santé et de l'environnement. Le plan d'action tient compte du contexte régional, notamment du climat et des polluants de l'air locaux, de la disponibilité de données de suivi, et de l'état des systèmes et des politiques nationaux de surveillance en matière de lutte contre la pollution de l'air. À l'instar de la feuille de route, le plan est lié aux cibles des Objectifs de développement durable et prend en considération les événements qui offrent des opportunités de synergie et d'efficacité aux niveaux mondial et régional, tels que l'Accord de Paris sur les changements climatiques (2015), la Déclaration ministérielle sur la santé, l'environnement et les changements climatiques (2016) et la Stratégie arabe pour la santé et l'environnement 2017-2030.

## Annexe 1

## Plan d'action pour la mise en œuvre régionale de la feuille de route pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé (2017-2021)

Produit mondial	Intervention stratégique régionale	Action des pays	Soutien de l'OMS	Indicateur	Situation initiale (2017)	Objectif (2021)
1. Données plus abondantes et largement accessibles concernant les effets de la pollution de l'air sur la santé, les risques pour la santé et les avantages que présentent des politiques de secteurs spécifiques ainsi que l'efficacité des interventions. Présence d'une capacité institutionnelle aux niveaux national et infranational pour procéder à cette analyse et communiquer les résultats	Élaboration d'outils régionaux et nationaux de communication en santé publique permettant de diffuser des informations pertinentes aux parties prenantes et au public	Diffusion d'informations reposant sur des données probantes relatives aux effets de la pollution de l'air sur la santé et aux interventions d'atténuation menées aux niveaux national et infranational en faveur de tous les habitants	Diffusion à tous les pays de la Région d'informations actualisées et de données probantes sur les effets de la pollution de l'air sur la santé et sur les interventions d'atténuation	Nombre de pays diffusant des informations sur les effets de la pollution de l'air sur la santé et les interventions d'atténuation	3	15
	Recueil de données probantes sur les effets de la pollution de l'air d'origine naturelle (particules de poussière et de sel marin) sur la santé, et sur les interventions d'atténuation, en vue de les utiliser dans l'élaboration de lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air	Réalisation d'études de séries chronologiques, d'études de répartition par produit chimique et d'autres études de répartition pertinentes portant sur les effets sur la santé de la pollution de l'air dans des environnements poussiéreux	Examen systématique de toutes les informations publiées sur la pollution de l'air d'origine naturelle et les mesures de lutte, intégration des conclusions de ces études dans les lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air et fourniture d'un appui technique pour mener ces études au niveau national	Nombre de pays ayant réalisé des études sur les effets sur la santé de la pollution de l'air dans des environnements poussiéreux	1	5
	Renforcement des capacités nécessaires à la réalisation d'une évaluation des risques sanitaires liés à la pollution de l'air intérieur et extérieur en vue d'appeler les secteurs concernés à l'action	Évaluation des effets sur la santé de la pollution de l'air et/ou des politiques d'atténuation faisant appel à AirQ+ ou à d'autres outils similaires	Formation d'experts du secteur de la santé et d'autres secteurs en vue de réaliser une évaluation des risques sanitaires liés à la pollution de l'air et à l'utilisation d'outils appropriés	Nombre de pays ayant achevé l'évaluation des risques sanitaires liés à la pollution de l'air et/ou des politiques de gestion de la qualité de l'air	1	10
				Nombre de pays ayant reçu une formation sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'air et/ou les politiques de gestion de la qualité de l'air	1	22

	Réalisation d'études destinées à combler les lacunes régionales et nationales en matière de connaissances	Réalisation d'études destinées à remédier au manque de connaissances nationales, par exemple sur la toxicité partielle de la pollution de l'air, la relation entre la pollution de l'air à l'extérieur et à l'intérieur des habitations, la répartition des sources, etc.	Fourniture d'un appui technique et d'une aide pour la conception de protocoles d'étude, soutien au partage des résultats avec toutes les parties prenantes concernées	Nombre de pays disposant de nouvelles études destinées à remédier au manque de connaissances relatives à la qualité de l'air et à la santé	0	10
2. Amélioration du suivi et de la notification aux niveaux mondial, régional, national et local des tendances sanitaires associées à l'exposition à la pollution de l'air et à ses sources, notamment dans le contexte du programme de développement durable pour l'après-2015 et contribution à la notification des données sur les indicateurs concernés (par ex. les ODD liés à la santé, à l'énergie et aux villes), grâce aux efforts de suivi aux niveaux national et infranational (par exemple au niveau des villes)	Amélioration des capacités régionales et nationales en vue de l'harmonisation, au niveau des pays, du suivi, de la collecte et de l'analyse des données sur la pollution de l'air intérieur et extérieur et la santé	Collecte de données harmonisées et actualisées sur la santé et l'environnement en vue de l'évaluation des risques sanitaires liés à la pollution de l'air à l'aide d'outils et de protocoles standardisés	Mise en place d'un réseau régional pour faciliter le suivi et la notification des risques sanitaires liés à la pollution de l'air et adoption et promotion d'un cadre et d'outils d'appui en vue de l'harmonisation des activités de collecte et de suivi des données aux niveaux national et régional	Nombre de pays collectant des données sur la qualité de l'air intérieur et extérieur et la santé	16	22
	Amélioration des bases de données mondiales et des systèmes de suivi et de notification existants à l'aide de données régionales et nationales actualisées, par exemple sur la qualité de l'air en milieu urbain, les combustibles domestiques et les technologies de chauffage et de cuisson, et la pollution de l'air à l'intérieur des habitations	Collecte de données nationales et infranationales relatives à l'exposition de la population à la pollution de l'air intérieur et extérieur (indicateurs des ODD 7.1.2. et 11.6.2) <sup>1</sup> et transmission de ces données à la base de données régionale et mondiale de l'OMS sur la qualité de l'air	Collecte de données sur la pollution de l'air intérieur et extérieur des pays et des villes de la Région et stockage de ces données dans des bases de données mondiales appropriées	Nombre de villes pour lesquelles des données harmonisées sur la santé et l'environnement en lien avec la pollution de l'air sont collectées et transmises aux bases de données de l'OMS	81	120

<sup>1</sup> 7.1.2 : Pourcentage de la population utilisant des combustibles et des technologies propres pour la cuisson ; 11.6.2 : Niveaux moyens annuels de particules fines dans les villes (PM<sub>2,5</sub>)

Nombre de pays pour lesquels des données sur les combustibles solides utilisés sont disponibles : 21 22

Nombre de pays notifiant l'indicateur des ODD 3.9.1 0 10

Nombre de pays réalisant des études nationales sur la charge de morbidité attribuable à la pollution de l'air : 0 22

Nombre de pays établissant des plans d'action exhaustifs relatifs à la qualité de l'air et à la santé 3 12

Notification et diffusion d'estimations régionales et nationales de la charge de morbidité attribuée à la pollution de l'air

Réalisation d'études nationales sur la charge de morbidité attribuable à la pollution de l'air et partage des résultats avec toutes les parties prenantes (indicateur des ODD 3.9.1)<sup>2</sup>

Soutien au renforcement des capacités nationales du secteur de la santé et de l'environnement en vue de l'évaluation de la charge de morbidité attribuable à la pollution de l'air

3. Participation coordonnée des parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national à une action visant à prévenir les maladies causées par la pollution de l'air et obtenir l'ensemble des avantages pour la santé découlant des activités d'atténuation des effets

Élaboration d'une stratégie exhaustive visant à combattre les effets de la pollution de l'air sur la santé dans la Région

Élaboration et coordination de plans d'action nationaux et infranationaux sur la gestion de la qualité de l'air pour la protection de la santé, comprenant une actualisation des normes nationales relatives à la qualité de l'air, la lutte contre les problèmes locaux (par ex. tempêtes de poussière, pressions liées aux conflits et aux guerres) et la gestion des expositions ; communication efficace entre les organismes gouvernementaux, le secteur privé et les organisations non gouvernementales qui mettent en œuvre les actions

Documentation et promotion d'exemples de bonnes pratiques dans le cadre des processus d'élaboration des politiques dans divers secteurs, concernant les aspects de la pollution de l'air relatifs à la santé (par ex. dans les villes, en matière d'énergie dans les foyers)

<sup>2</sup> 3.9.1. Taux de mortalité attribué à la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des habitations

	Développement de stratégies de communication fortes afin de sensibiliser l'opinion et de stimuler la demande de politiques destinées à lutter contre la pollution de l'air, prévenir les maladies et améliorer le bien-être aux niveaux régional, national et local	Instauration d'un système médiatique national en vue de communiquer des informations de santé publique et des conseils et de sensibiliser l'opinion à la pollution de l'air et à la santé en impliquant les parties prenantes et organisations non gouvernementales concernées	Fourniture d'un appui technique pour aider à mettre en place des systèmes de communication nationaux permettant de diffuser des messages sanitaires sur la pollution de l'air	Nombre de pays dotés d'un système national permettant de communiquer des messages de santé publique et des conseils pendant les épisodes de pollution de l'air	0	10
	Identification de mesures concernant la pollution de l'air et la santé dans d'autres processus régionaux pertinents relatifs à la santé, à l'environnement et au développement durable	Intégration des questions de pollution de l'air dans les stratégies nationales relatives à la santé et à l'environnement, au changement climatique, au développement durable, et aux villes-santé	Fourniture d'un appui technique et d'outils de plaidoyer afin d'intégrer l'amélioration de la qualité de l'air dans d'autres processus politiques	Nombre de pays intégrant les questions de qualité de l'air dans les politiques de divers secteurs	1	7
	Inclusion de la réduction de la pollution de l'air dans les programmes et stratégies de santé publique régionaux et nationaux, par ex. pour prévenir les maladies transmissibles et non transmissibles	Intégration de la pollution de l'air et de la santé dans les stratégies nationales relatives à la santé, en particulier dans une stratégie relative aux maladies non transmissibles	Fourniture d'un appui technique et d'outils de plaidoyer afin d'intégrer la gestion de la qualité de l'air dans d'autres processus relatifs aux politiques de santé	Nombre de pays intégrant les questions de qualité de l'air dans la stratégie nationale de santé	12	18
4. Amélioration de la capacité du secteur de la santé à s'attaquer aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé aux niveaux mondial, régional et national, y compris dans le contexte des processus politiques d'autres secteurs, notamment à l'OMS. Mise au point de stratégies aux niveaux national et/ou infranational à l'appui de cette action	Mise au point d'outils et de conseils à l'appui de la mise en œuvre des lignes directrices pertinentes de l'OMS relatives à la qualité de l'air et de l'adoption de plans d'action nationaux et infranationaux sur la pollution de l'air et la santé. Expérimentation des outils dans quelques villes et pays et actualisation en conséquence	Actualisation des normes nationales relatives à la qualité de l'air afin qu'elles concordent avec les lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air et soient adaptées aux conditions locales	Fourniture d'un appui technique et d'outils de plaidoyer facilitant l'instauration de normes nationales relatives à la qualité de l'air concordant avec les lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air	Nombre de pays dotés de normes nationales relatives à la qualité de l'air élaborées conformément aux lignes directrices de l'OMS	0	4

Renforcement des capacités et programmes institutionnels aux niveaux régional et mondial, y compris au sein de l'OMS ; coordination des actions de diverses organisations internationales

Renforcement des capacités du secteur de la santé en vue de mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres secteurs concernés (notamment des organisations non gouvernementales et les milieux universitaires), des actions visant à réduire les effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé

Élaboration de matériels de formation et fourniture d'un appui technique pour renforcer les capacités du secteur de la santé en vue de mener des actions intersectorielles aux niveaux national et infranational prenant en compte les aspects sanitaires de la pollution de l'air

Nombre de pays où des institutions ont été désignées pour prendre en compte les aspects sanitaires de la qualité de l'air au niveau des politiques

0

5